

Avis adopté à la séance plénière du 9 décembre 2020

Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Si se nourrir est d'abord un besoin vital, la pandémie qui frappe le monde entier depuis début 2020 nous rappelle chaque jour un peu plus que les différents repas de la journée sont aussi une occasion d'échanges, de partage, de découverte, de moments de convivialité avec nos amis, collègues ou membres de la famille...

Ne suffit-t-il pas, parfois, d'un repas pour avoir l'impression d'être parti en voyage ? Ces moments sont également autant d'occasions de se ressourcer, de récupérer, de « recharger les batteries » en faisant parfois de très belles découvertes culinaires, mais aussi des rencontres.

La nourriture rapproche et fait tomber les barrières. C'est ainsi que de nombreux bars, brasseries et restaurants sont (pour certains, pas tous) des lieux de mixité sociale.

L'alimentation est tellement au cœur de la culture de notre pays, que la gastronomie française a ainsi été inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'Unesco.

Se nourrir en circuit court, aller au contact des producteurs locaux, redécouvrir sa région à cette occasion, telles sont aussi les opportunités que nous offre une alimentation durable ancrée dans les territoires.

Alors que nous sommes toujours en mode confiné, et pour la seconde fois depuis le début de l'année, lutter contre la précarité alimentaire doit être une priorité. En effet, cela touche de plus en plus de personnes y compris les jeunes, les étudiants privés de petits boulots qui leur permettaient de « mettre du beurre dans les épinards ».

Si le gouvernement décide réellement de faire de 2021 « l'année de la gastronomie française », encore faut-il que nos restaurants, brasseries, bars, cafés soient tous rouverts ! Mais aussi faut-il que les Français en aient les moyens, ce qui est loin d'être évident avec la crise économique et sociale qui se profile !

Le pouvoir d'achat, et plus particulièrement « le reste à vivre », devront être au cœur du débat, tout comme la manière de redonner confiance pour que ces lieux, pointés du doigt pendant des mois, retrouvent tous leurs clients et même de nouveaux !

Le groupe CFE-CGC soutient plus particulièrement la préconisation 15 qui propose d'encadrer le travail détaché, notamment par des accords de branches et en instaurant des partenariats transnationaux de contrôle. Elle suggère également de favoriser l'emploi local et de privilégier l'emploi pérenne et de qualité afin d'en finir avec les emplois saisonniers qui parfois sont des emplois permanents déguisés...

Le groupe CFE-CGC soutient également la préconisation 17 qui veut intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En conclusion, l'alimentation durable est également une occasion de travailler au renforcement de la compétitivité des filières de l'agro-alimentaire afin de créer davantage de valeur, et ainsi de l'emploi pérenne correctement rémunéré. Les plans de relance français mais aussi européen pourront être mobilisés à ces fins.

Le groupe CFE-CGC a voté donc cet avis.